

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 Novembre 2019

Les adhérents ont reçu une convocation à l'assemblée générale en date du 14/11/2019

19 adhérents sont présents et 8 pouvoirs ont été donnés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du président
- Bilan d'activités
- Bilan financier et budget prévisionnel
- Questions diverses
- Election du CA

1. Rapport moral du président

Le président, Philippe Cheynet ouvre la séance à 15 h et présente le **rapport moral** Cf. *document joint*.

2. Bilan d'activités Cf. *document joint*.

Claude Belin présente le bilan d'activité de l'année :

Evolution des adhésions de 2009 à 2019

2009/2010 : 60	2010/2011 : 67	2011/2012 : 70
2012/2013 : 70	2013/2014 : 79	2014/2015 : 96 dont 31 MN
2015/2016 : 94 dont 28 MN	2016/2017 : 84 dont 24 MN	2017/2018 : 76 dont 30 MN
2018/2019 : 75 dont 30 MN	2019/2020 : 68 dont 29 MN	à ce jour

Bilan des randos organisées par le club

82 randos ont été proposées mais seulement 56 ont été effectuées. La participation baisse (10,38 par séance si on ne compte pas les sorties raquettes)

20 randos ont été annulées cette année pour cause de météo ou par défaut de randonneur. On constate que les randos du dimanche sont de moins en moins fréquentées.

Bilan marche nordique La participation est régulière (7,1/séance). De nouveaux adhérents chaque année compensent ceux qui ne renouvellent pas leur licence.

Virades de l'Espoir : Les virades de l'espoir ont été cette année encore une grande réussite. 3 randos organisées dont 2 par les randonneurs gévaudanais. 16600 € ont été récoltés. (cf *document joint*)

Festival des randonnées : Gros succès pour cette manifestation entre Bessettes et Naussac. 6 randonneurs gévaudanais accompagnaient plus de 60 randonneurs venus de toute la Lozère. La prochaine édition de ce festival aura lieu les 5, 6 et 7 juin. André propose un circuit entre Chapeauroux et Naussac.

Sortie cantal : 17 personnes ravies par leur séjour

3. Rapport financier. Présenté par Monique Pensier Cf. *document joint*.

Commentaires du document joint : le montant des recettes s'élève à 7795,92 €, celui des dépenses 7129,09€. Soit un excédent de 666,83 €.

La subvention de la Mairie de Langogne reste stable et d'une aide précieuse.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Monique propose une aide financière pour la réalisation du sentier d'Esfagoux si nécessaire.

4. Budget prévisionnel 2019/2020 (cf. document joint).

Comme l'an dernier, le budget est établi sur la base de 70 licenciés.

Le tarif des adhésions est fixé à 37 € pour cette saison. La FFRP a augmenté le tarif de la licence de 1 €, la part du club restant fixe à 10 €.

Le rapport moral, le rapport d'activité, le bilan financier et le budget prévisionnel sont votés à l'unanimité

8. Questions diverses :

Trousse à pharmacie : La trousse à pharmacie est disponible au local mais celui-ci est difficilement accessible. Proposition de constituer plusieurs trousse à distribuer aux animateurs de rando. Le contenu reste à définir. Une liste des tâches à effectuer en cas de problème (proposée par André) sera intégrée à cette trousse.

Une mise à niveau du PCS1 peut être nécessaire. Voir pompiers ou Claire Castanier à la Croix Rouge.

Randos du dimanche : Les randos du dimanche sont peu fréquentées. Cette année, cinq d'entre elles ont été annulées faute de participants. Décision est prise de limiter ces randos l'hiver. Des randos en deux parties avec repas dans une cafeteria sont préconisées. Viser les randos près du Puy.

Encadrement Marche nordique : L'encadrement de la marche nordique représente un investissement important de la part des animatrices (68 séances cette année pour 3 animatrices). Bernadette souhaite un geste de la part du club en reconnaissance de leur travail. Une rémunération est impossible dans le cadre de notre association. Deux propositions sont émises : Remboursement de leur licence aux animatrices ou formation d'autres personnes pour alléger la charge de chacune.

Aucune décision n'a été prise pour l'instant. Le remboursement de la licence constituerait un précédent qu'il faudrait ensuite étendre à tous les adhérents qui s'investissent et la formation de nouveaux animateurs nécessite des volontaires.

Sorties raquettes : Quand les conditions s'y prêtent, une sortie raquette peut être organisée quel que soit le jour.

Modification de calendrier : Suivant les conditions météo, le calendrier peut être modifié. Le changement d'itinéraire ou le report de la rando à une autre date peut être nécessaire. Ceci ne peut être possible qu'avec l'accord du président. Celui-ci n'étant pas toujours accessible au dernier moment, l'accord devra être obtenu auprès de Jean Claude Bertuit, vice-président.

Covoiturage : Les tarifs de covoiturage (20cts/km) ne sont plus adaptés aux conditions actuelles (augmentation des frais d'entretien des véhicules et du prix de l'essence). Une nouvelle grille tarifaire est établie sur la base de 25 cts/km. (cf. document joint).

Abandon de frais : les frais de déplacement pour des réunions peuvent être déductibles des impôts. Monique se renseigne sur les démarches à entreprendre pour que le club puisse délivrer des reçus fiscaux aux intéressés. Cette procédure se limiterait aux déplacements pour des réunions et non pour se rendre sur les lieux de randonnée.

Représentation au comité départemental : (cf. document joint).

Le renouvellement des membres du comité directeur départemental aura lieu le 29 février 2019. Lors de cette Assemblée Générale, un membre représentant de chaque club votera et élira le nouveau comité

directeur. Ce comité se réunira ensuite pour élire le nouveau président en remplacement de Guy Bousserolles.

Philippe Cheynet sera notre représentant ce jour-là.

Les candidats au comité directeur (4 max pour le club) doivent s'inscrire avant le 7 février. Pour cela, remplir la fiche en dernière page du document joint et me l'envoyer. Je ferai un envoi groupé.

9. Election au CA

André Bonnefille démissionne. Nicole Lardon est candidate.

Le nouveau CA est composé de : Jean Louis Bedos, Claude Belin, Jean Claude Bertuit, Philippe Cheynet, Marie France Fuchs, Jean Louis Graff, Nicole Lardon, Jacqueline Mourgues, Monique Pensier et Bernadette Sobszack.

Voté à l'unanimité.

La séance est close à 18h.